



**HAL**  
open science

## Licence Philosophie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Philosophie. 2011, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02036569

**HAL Id: hceres-02036569**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036569v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : REIMS

Établissement : Université de Reims – Champagne-Ardenne

Demande n° S3LI120001146

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Philosophie

## Présentation de la mention

Après un premier semestre (S1) partagé avec l'Histoire, la Géographie et les Lettres, la licence mention Philosophie propose un parcours centré sur une solide formation disciplinaire et académique visant avant tout à former des philosophes et à préparer aux concours de recrutement de professeurs de philosophie. Des unités d'enseignement (UE) d'histoire de la philosophie, de philosophie morale et politique et de philosophie contemporaine y dominent, ainsi qu'une UE de méthodologie où il s'agit de s'approprier les techniques du commentaire et de la dissertation. L'étude de la tradition de philosophie occidentale menée à bien dans ces UE doit permettre une culture du jugement critique, principalement compris ici comme étude de l'argumentation logique, apparente (sophistique) ou réelle.

Le contrôle des connaissances est exclusivement terminal et s'effectue sur la base de travaux écrits. Le caractère magistral des enseignements y est revendiqué, aussi bien en cours magistraux (CM) qu'en travaux dirigés (TD), comme le mode propre de transmission philosophique. Une formation à distance est aussi proposée depuis fort longtemps et elle touche un public qui n'a pas forcément pour ambition le professorat de philosophie. L'effectif restreint permet un suivi informel des étudiants et fait de cette formation, effectivement difficile (au vu des taux d'échec), quasiment une formation d'élite.

Pour la majorité d'entre eux (60 %), les lauréats de cette licence s'orientent vers le master Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE) de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), mention Sciences du langage et philosophie. Leur devenir ensuite est plus incertain, étant donné les faibles taux de réussite aux concours du CAPES et de l'agrégation, aussi bien au niveau local que national. Cependant, on peut considérer que les connaissances philosophiques et la culture du jugement critique qu'elles développent, permettraient aux étudiants de se présenter à d'autres concours de la fonction publique (professorat des écoles, police, bibliothécaire, etc) ou de nourrir de plus grandes espérances.

## Indicateurs

|   |             |
|---|-------------|
| Nombre d'inscrits en L1   | 18+68       |
| Nombre d'inscrits en L2   | 8+17        |
| Nombre d'inscrits en L3   | 20+36       |
| % sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant | NR          |
| % entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant      | 75 %        |
| % d'abandon en L1   | 67 % - 90 % |
| % de réussite en 3 ans  | NR          |
| % de réussite en 5 ans  | NR          |
| % de poursuite des études en master ou dans une école                     | NR          |
| % d'insertion professionnelle   | NR          |

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence mention Philosophie proposée par l'URCA demeure une licence avant tout classique ou académique, au sens où, d'une part, il s'agit bien d'y construire une connaissance rigoureuse et solide de la tradition philosophique occidentale et où, d'autre part, on y fait le pari que cette formation vaut par elle-même et qu'ainsi elle n'a guère à se soucier de son environnement. Les étudiants y sont supposés ne vouloir qu'une chose : faire et surtout apprendre de la philosophie et la société se trompe si elle ignore la haute qualité d'esprits ainsi formés.

Bien évidemment, toutefois, ce pari a, sinon un coût, du moins des conséquences. C'est une licence très sélective ; les projets éventuels des étudiants et leurs faiblesses un peu étrangères à la discipline même n'y sont pas pris en compte, et pas plus le devenir de ceux qui échouent que de ceux qui réussissent. Le pilotage du coup, - par quoi il faut entendre l'analyse autant des projets des uns et des autres que la connaissance de ce que le milieu social et professionnel permet et suscite, et l'articulation de ces analyses à la maquette même des enseignements, - n'est guère développé.

Il semble cependant que l'équipe pédagogique se soucie désormais un peu plus d'une certaine ouverture, et sans doute y est-elle contrainte du fait qu'il ne soit plus possible de laisser croire que le débouché naturel de ces études soit le professorat de philosophie : non seulement les concours de recrutement sont devenus très difficiles, mais aucun chiffre n'est donné concernant le taux de réussite local. Cette ouverture, ce souci encore de construire une maquette plus en phase autant avec des projets spécifiques qu'avec le milieu, sont cependant encore très timides, et plus intentionnels qu'effectifs. Si par exemple le constat est fait que certains étudiants s'orientent pour finir (en fin de master) vers des études de gestion, on annonce que la maquette parlera de philosophie de l'économie ; mais d'une part on n'en voit pas la traduction effective, d'autre part il est dommage d'être à la traîne des choix faits en fin de master, et de ne pas tenter autant de les susciter que de les accompagner auparavant.

- Points forts :

- Une formation disciplinaire très solide.
- Le souci d'un public qui ne se préoccupe que de philosophie (car après tout, un tel public existe même si c'est principalement l'enseignement à distance qui va le trouver).
- Un enseignement à distance déjà ancien et qui a fait ses preuves.

- Points faibles :

- Un désintérêt quasi total pour l'accompagnement des étudiants : on peut pourtant désirer faire de la philosophie, sans être tout de suite un bon étudiant de philosophie.
- Une absence de pilotage effectif ou un peu réel.
- Un certain flou sur les informations données aux étudiants quant aux débouchés possibles.
- Une attention exclusive à la réflexion écrite et une limitation de la question de l'argumentation.
- Le choix d'une posture apparemment très conservatrice de la philosophie où l'on n'imagine pas que celle-ci puisse se (re)trouver dans la prise en compte de son milieu historique et de ses problèmes ; où l'on n'imagine pas plus que les intitulés des cours puissent être retravaillés (ils sont, semble-t-il, inscrits dans quelque marbre).

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C



## Recommandations pour l'établissement



On ne sait trop quoi conseiller. Soit effectivement ce pari d'un intérêt exclusif pour l'étude philosophique trouve son public, mais certainement dans un milieu plus large que la seule académie de Champagne-Ardenne, et alors ce pari se justifie par son enseignement à distance, qu'il s'agit d'accentuer. C'est pour partie dans cette direction que cette licence semble vouloir s'orienter. Dans ce cas, une attention plus forte au simple désir de philosophie, en tant qu'il n'est pas toujours lié à des compétences académiques fortes, serait nécessaire, ce qui éviterait de privilégier sans le dire les étudiants issus des Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) dans le cas où une formation en présentiel subsisterait (voir le taux d'entrée en troisième année L3).

Soit à l'inverse, il faut beaucoup plus accentuer les conditions qui permettraient un pilotage effectif de cette licence et s'engager plus nettement dans l'articulation des propositions de formation, avec ce que révéleraient aussi bien les projets des étudiants que les ressources du milieu. Et là il faut dire que la licence, en dépit de quelques déclarations intéressantes, en dépit aussi de sa solidité proprement académique, est tout de même loin du compte et que le chemin n'a pas été tracé.

La licence semble hésiter entre ces deux possibilités et la question est peut-être alors de lui permettre l'une ou l'autre et surtout au fond la première, sans que l'on puisse toutefois songer à abandonner tout enseignement en présentiel (ce qui serait dramatique puisqu'il n'y aurait plus d'offre de formation philosophique dans la région).